



Procès-verbal

Réunion du conseil d'établissement

École Sainte-Marie-et-du-Goéland

Tenue le 26 mars 2024, à 19 h, à l'école du Goéland

Sont présents	Mmes	Caroline Vallée	M	Jérôme Lamontagne
		Marie-André Pilote		Sylvain Matte – Parent GO
		Katia Morasse		M. Piché – Parent GO
		Valérie Perreault		
		Amanda Tan		
		Marilie Faucher		
		Émilie Garneau		
		Isabelle Proulx		
		Nathalie Tessier		
		Lisa-Marie Bélanger		
		Amélie Perreault		
		Émy Gauthier Robitaille		
		Stéphanie Coallier		
		Mélanie Picard – Parent GO		
		Isabelle Lévesque – Parent SM		
Sont absents		Marie-Claude Raymond		
		Élodie Brochu		
		Jessica Sauvageau Garneau		

1. Mot de bienvenue

La présidente, Mme Marie-Andrée Pilote, souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Pilote lit l'ordre du jour.

M. Lamontagne ajoute au point # 5 la sortie au camp du Lac-en-Cœur.

Il retire le point de la vente de bûches de Noël qui avait été présenté au dernier
CE 23-24 #19

Valérie Perreault adopte l'ordre du jour.

CE 23-24 #20

3. Lecture et approbation du procès-verbal de la rencontre du 30 janvier 2024

Corrections à apporter au procès-verbal du 30 janvier :

- Au point 7 b., nous aurions dû lire « dépistage visuel et non auditif ».
- Le programme Hors-Piste est offert dans les deux bâtiments.
- La sortie de fin d'année au Camp Portneuf s'adresse aux classes suivantes du bâtiment Goéland : préscolaire 4 ans et 5 ans, 1ère et 2e année et 2e et 3e année.
- Sortie au Cosmodôme : Les enfants restent coucher sur place.
- Sondages : il faudra s'assurer que les parents puissent répondre de façon anonyme et qu'il soit possible de refuser la sortie dans le sondage.
- Le changement de compagnie de photos approuvé par : Amanda Tan

Le procès-verbal de la dernière rencontre est approuvé par Valérie Perreault.

CE 23-24 #21

4. Affaires courantes

- Le livre « Un livre à moi TD » a été distribué aux élèves de 1ère année dans les 2 bâtiments.

- Nager pour survivre, finalement ÉSSM a dégagé des plages horaires donc l'activité aura lieu là.

- Les cours de guitare parascolaire n'auront pas lieu, faute de participants.

- Épreuves ministérielles : Le ministère a modifié les dates d'épreuves. Les écoles seront traitées cas par cas. Les enseignants demanderont une dérogation en cas de sortie scolaire en même temps. Les dates seront partagées aux parents quand le tout sera compilé.

5. Activités éducatives et/ou récréatives

Sorties à venir :

- EPSM : Atelier en serre pédagogique, groupe de Marilie Faucher (présco 5 ans)
30-04-2024 – 0\$
Approuvé par courriel.

- Les classes de Valérie Genest (présco 5 ans) et d'Andréanne Germain (régional) aimeraient y participer.
Approuvé par Lisa-Marie Bélanger.
- OSQ et Sépaq (Préscolaire/1^{er} cycle/Classes Régionales) ÉPSM – 10\$
- Camp du Lac en Cœur : ÉPSM-1^{er} et 2^e cycle 11-06-2024- 30\$
Approuvé par : Amanda Tan

M. Lamontagne présente le tableau des sorties aux membres.

CE 23-24 #22

6. Activités parascolaires

Aucune information.

7. Affaires nouvelles

a. Critères sélection Maternelle 4 ans

Politique-341

<https://cssportneuf.gouv.qc.ca/uploads/documents/cssPortneuf/Politique-341-criteres-dinscription-2024-2025-CP2024-01-12.pdf>

4.4. Critères d'inscription spécifiques reliés à la maternelle 4 ans à temps plein

Le centre de services scolaire reçoit annuellement l'autorisation du ministère de l'Éducation (MÉQ) d'ouvrir un certain nombre de classes de maternelle 4 ans à temps plein. Pour les élèves dont le lieu de résidence est situé dans le bassin d'appartenance desservi par ces écoles, la priorité est déterminée comme suit :

- *l'élève ayant reçu une recommandation écrite par l'un des partenaires d'un centre intégré universitaire de services sociaux (CIUSSS) ;*
- *l'élève n'ayant pas fréquenté de manière assidue un service de garde à la petite enfance ;*

- l'élève ayant de la fratrie dans l'école.

Lorsque le nombre de demandes d'inscription excède le nombre de places disponibles, les places restantes sont allouées par un tirage au sort fait par la direction d'école.

Une fois le nombre d'élèves maximal atteint, les parents peuvent à ce moment choisir une autre école dispensant ce service ayant des places disponibles. L'exercice de ce droit ne permet toutefois pas d'exiger le transport scolaire.

Présentement, selon les inscriptions, la maternelle 4 ans à ÉPGO sera offerte.

À ÉPSM, 4 parents sont en liste d'attente. Ils pourraient les voyager à du Goéland ou à Deschambault, s'ils le désirent. Ils ont des places vacantes.

M. Lamontagne les rappellera au mois d'août selon les déménagements ou arrivées au cours de l'été.

L'école doit se garder deux places libres dans les classes de maternelle 5 ans qui est obligatoire.

M. Lamontagne précise que pour une classe de mixte de préscolaire 4 ans et 5 ans, les 15 heures d'accompagnement par une éducatrice sont aussi prévues.

b. Campagnes de financement

- Le souper spaghetti du 29 mars pour la sortie au Cosmodôme débutera à 18h. Le financement est prévu pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année qui participeront à cette sortie.

Benoit Plamondon, chansonnier, viendra agrémenter la soirée avec de la musique, bénévolement.

Une publicité a été faite par le CSS. Le permis de boisson est demandé et le dépanneur accepte de prendre le retour de boissons non vendues.

Stefanie Genest a prévu un profit de 1 350\$ pour le repas et 408 \$ en ventes de boissons. Les 150 billets ont tous été vendus, au coût de 25 \$ chacun.

Mme Amélie Perreault apporte le point que les familles se financent elles-mêmes selon cette méthode.

Il est demandé que les modalités des campagnes de financement soient approuvées par le CÉ avant d'être annoncées. La vente par les enfants devrait être facultative et le montant amassé devrait être réparti également parmi tous les élèves qui participent à la sortie ou à l'activité.

c. Horaire de l'école : M. Lamontagne présente les modifications des heures qui faciliteront la coordination des deux écoles.

Les deux écoles auront les mêmes heures d'entrée et de sortie.

L'horaire de Goéland a été choisi pour convenir avec le transporteur.

Tous les enseignants de ÉPSM ont été consultés et sont en accord avec ce changement.

Aucun changement d'horaire ne sera effectué pour les classes régionales à cause du transport.

Approuvé par Amanda Tan

CE 23-24 #23

d. Récréation à ÉPSM :

Il y aura 2 récréations de 20 minutes chacune, espacées d'un 5 minutes pour les déplacements.

e. Anglais intensif

Résultats du sondage aux parents :

ÉPSM : (26 parents de 5^e) 15 réponses : 14 oui et 1 non

ÉPGO : (13 parents de 5^e) 12 réponses : 5 oui et 7 non + 1 parent réponse verbale = non.

ÉPSM : classe anglais intensif = oui

ÉPGO : pas de classe anglais intensif.

Le courriel envoyé aux parents fut également envoyé à l'équipe-école.

Les parents de ÉPGO pourront faire une demande de dérogation pour que leur enfant fréquente une autre école qui offre le programme. La classe de ÉPSM sera complète avec 26 élèves.

Mme Pilote avoue être inconfortable avec le courriel envoyé. Elle croit que les parents des élèves de 4^e année auraient dû être consultés. Elle croit que les recommandations qui ont été faites sont contraire aux recherches qui disent que le programme peut être bénéfique à tous les élèves. Il y a quelques années, des séances d'informations étaient présentées aux parents afin de les aider à bien comprendre le programme.

Mme Garneau mentionne que le message envoyé aux parents diminuait le bon côté de l'anglais intensif.

Mme Émy mentionne ne pas avoir vu le message envoyé aux parents. Elle se questionne à savoir si le programme est bénéfique pour les élèves qui ont des adaptations, des modifications et des aides technologiques.

M. Lamontagne affirme que le courriel envoyé était formulé dans le but de favoriser la réussite éducative des élèves et laissé au bon jugement des parents.

Mme Pilote propose qu'une séance d'information soit offerte aux parents.

Dérogation aux règles de régie interne

La parole est ouverte aux parents présents :

M. St-Amant trouve que les résultats du sondage sont surprenants. Il aimerait voir le courriel envoyé aux parents. Mme Pilote lit le courriel à tous.

M. St-Amant demande pourquoi ne pas avoir été sondé, son enfant est en 4^e année. Il affirme avoir un malaise et trouve que le courriel est tendancieux.

Sylvain Matte mentionne que dans l'Ouest de Portneuf, nous avons peut-être moins conscience de l'importance de l'anglais dans nos entreprises, alors qu'à l'entreprise Vallée de St-Alban, l'anglais est couramment utilisé. Il dit qu'il y a quelques années, quand le programme a débuté, le CSS de Portneuf nous vendait le programme. Il se questionne si nous devrions questionner à nouveau les parents avec plus d'informations.

Denis Piché mentionne que nos enfants chantent en anglais, on voit que c'est nécessaire. On devrait reprendre le processus dans une assemblée où on peut expliquer les 2 côtés de la médaille. Les enseignants d'anglais pourraient être outillés pour les aides technologiques des enfants qui en utilisent. Il voit que l'anglais est partout dans nos entreprises.

Mélanie Picard affirme que les enfants sont forts académiquement à ÉPGO, après discussion avec une enseignante. Sa fille a pu aller en anglais enrichi au secondaire. Elle se demande si ÉPGO est la seule école du comté sans l'anglais intensif? Elle mentionne que pour entrer dans le programme Anglais Enrichi au secondaire, l'élève doit avoir fait l'anglais intensif en 6^e année.

Mme Garneau propose que l'école l'offre 1 an sur 2. Mettons-nous trop d'emphase là-dessus? Pourrait-on implanter un an sur 2 tout simplement?

Mme Pilote affirme qu'une rencontre d'information pourrait aider les parents à prendre une décision car ils pourraient poser plus de questions.

Le vidéo sera peut-être la seule solution si personne du CSS peut offrir une rencontre d'informations.

Amanda Tan propose d'envoyer de l'information plus complète aux parents. Un sondage par la suite aux 4^e et 5^e année.

Mme Pilote dit qu'un élève pourrait le faire 2 ans de suite.

Mme Pilote propose de faire une recommandation : Offrir aux parents une rencontre d'information de position neutre. Avec des enseignants impliqués directement.

M. Lamontagne fait valider le courriel qui sera envoyé aux parents. Il s'assurera qu'un seul vote par élève soit fait, étant donné que certains parents pourraient répondre chacun de leur côté.

Il est convenu qu'une rencontre d'information ait lieu, si possible.

f. Grille-Matières 2024-2025

M. Lamontagne présente le tableau.

À ÉPSM, au régulier et au régional, aucun changement.

Lisa-Marie Bélanger approuve.

À ÉPGO, suite à la rencontre d'information et le sondage aux parents, les membres du CÉ seront consultés pour la modification concernant l'anglais intensif.

g. Critères de la sélection de la direction d'école

M. Lamontagne présente le document. Mme Pilote propose qu'on réutilise le texte de l'an passé. Un courriel sera envoyé aux membres par Mme Pilote pour approbation.

h. Activités proposées aux parents

M. Lamontagne précise que des sommes d'argent ont été investies par le CSS afin d'offrir le programme « Aider son enfant ». Il y aura un évènement virtuel et un groupe de discussion sur l'anxiété des enfants. Il invite les parents à en profiter. L'invitation sera envoyée par courriel à tous les parents.

8. Correspondance

Aucun point.

9. Points d'information :

a. Campagne des collations : L'eau est le meilleur choix. La fiche informative du mois de Mars est publiée sur nos réseaux sociaux.

b. Semaine des enseignants : M. Lamontagne félicite tous les enseignants pour leur investissement. Le travail des autres corps d'emploi fut également souligné pour l'occasion et des petits cadeaux surprises furent remis à chaque membre du personnel.

c. Semaine de la persévérance scolaire :

- Sortie à Trois-Rivières pour tous les élèves du 3^e cycle pour assister à la conférence de Laurent Duvernay-Tardif;
- Un berlingot de lait au chocolat et une collation (pattes d'ours) ont été remis à chaque élève.

d. Changement au calendrier scolaire : Le 8 avril sera une journée pédagogique. Cette décision a été prise par le conseil d'administration du Centre de services scolaire de Portneuf et la direction générale.

« À la suite d'une analyse approfondie prenant en compte les risques pour la santé émis par la Santé publique et les orientations ministérielles amène le CSS à opter pour la modification du calendrier scolaire. Ainsi, le 8 avril sera une journée pédagogique, avec service de garde, pour toutes les écoles primaires du CSS. Cette modification fera en sorte que le 10 mai sera une journée régulière de classe pour tous ce sera un (jour 7).

Des activités pédagogiques pourront avoir lieu en classe avant le 8 avril.

Des lunettes certifiées ISO 12312-2 seront ou ont été distribuées à tous les élèves et les membres du personnel.

Les SRÉ ont également créé un microsite avec des ressources utiles sur le phénomène :

<https://sites.google.com/cssportneuf.gouv.qc.ca/eclipse/accueil>

Qui est disponible aux enseignants pour un réinvestissement en sciences. »

À envoyer aux parents : Site au niveau des précautions à prendre sera envoyé aux parents :

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/quoi-faire-avant-pendant-apres-urgence-sinistre/se-preparer-eclipse-totale-8-avril-2024-quebec>

Pendant la durée de l'éclipse, entre 14 h 15 et 16 h 40, toutes les activités organisées par le service de garde se dérouleront à l'intérieur.

Les parents seront informés que des lunettes protectrices seront distribuées à chaque enfant dans la semaine du 2 avril.

e. Système anti-intrusion à ÉPSM :

D'ici une semaine il sera en fonction et un projet d'ajouts de caméras est aussi à venir.

10. Information des enseignants

a. Émy Gauthier Robitaille mentionne que les étiquettes Colle à Moi sont populaires auprès des parents pour identifier le matériel scolaire. Elle propose d'ouvrir une boutique sur leur site internet ainsi, l'école pourra bénéficier d'une ristourne. M. Lamontagne propose d'inscrire les deux écoles.

Approuvé par Isabelle Proulx.

CE 23-24 #24

b. ÉPGO : Projet cabane à sucre :

L'entaillage des érables est débuté et une petite fête de tire sur neige aura lieu bientôt.

c. Autres projets, activités ou programmes :

Aucune discussion sur ces points :

- Dictée DG : L'activité a été réalisée dans les 2 bâtiments
- Programme Hors-Piste: Il est effectué dans la 2 bâtiments
- Programme AgrÉcole: Besoin de bénévoles et programme vraiment apprécié des jeunes
- Nager pour survivre :
Valérie Perreault affirme que les élèves ont beaucoup aimé le programme.

11. Information du service de garde

Le 8 avril prochain sera une journée pédagogique pour tous vu l'éclipse solaire prévue. L'inscription est en cours jusqu'à mercredi, le 27 mars, 13 h. Les sciences seront à l'honneur et plusieurs activités sur ce thème seront animées par les éducateurs-trices.

Aucune activité extérieure n'aura lieu à partir de 14 h 15.

Les élèves des deux bâtiments seront au gymnase entre 14 h 15 et 16 h 40 et écouteront un film, feront des jeux et pourront visionner l'éclipse en direct avec le site internet que le CSS nous a fourni.

Pour les départs avec les parents, le tout se fera à la porte du gymnase et ils auront des lunettes fournies pour sortir à l'extérieur.

Seul le parent de l'enfant pourra partir avec celui-ci.

Il y a 19 inscriptions pour le bâtiment du Goéland et 24 pour Ste-Marie. Nous serons donc ouverts des deux côtés.

Les reçus d'impôt ont été envoyés par Mozaïk en février dernier, quelques parents ne sont pas habitués. Une démarche fut envoyée en courriel également. Quelques retours de courriel mais pour la plupart des parents, tout s'est bien passé.

Les inscriptions 2024-25 sont en cours jusqu'au 28 mars via Mozaïk, moins de 10 parents par bâtiment n'ont pas été capable de les inscrire. Certains parents préfèrent procéder à l'inscription sur format papier. Un formulaire d'inscription est aussi disponible sur le site internet de l'école section SDG.

Un nouveau système de clé à puce entrera bientôt en fonction à Ste-Marie. Les parents auront un code pour faire entrer leurs enfants par la porte 5. Le départ se fera également par la porte arrière (gymnase). Le parent devra venir chercher son enfant dans la cour d'école clôturée par mesure de sécurité. L'éducatrice chargée des départs sera positionnée à cette porte.

Pour les prochaines journées pédagogiques, quelques modifications ont dû être apportées étant donné l'ajout du 8 avril. Nous avons inversé le thème du 3 mai qui était science pour le mettre le 8 avril, le 19 avril restera le bal masqué et le 3 mai sera le jardinage.

12. Information du comité de parents :

Voir que les informations soient envoyées à Mme Amanda Tan.

Le calendrier des rencontres se retrouve sur le site internet du CSS Portneuf, au comité de parents, plan d'action 2023-2024.

Prochaines rencontres : 15 avril et 27 mai 2024

13. Interventions du public

Voir le point 7 e.

14. Prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le 23 avril 2024 à 19h, à l'école Ste-Marie, à valider.

15. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Valérie Perreault de lever l'assemblée. Adopté à l'unanimité. Il est 21 h.

CE 23-24 #25

Compte rendu rédigé par Caroline Vallée, secrétaire.

Marie-Andrée Pilote

Présidente du conseil d'établissement